



« LA MAIN DANS LA MAIN » : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR 1 - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 228 février 2005 - Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin - 5000 Namur.

LE CONTRAT D'AVENIR

Cela valait la peine de réagir.



Dans «LA MAIN DANS LA MAIN» décembre 2004, nous vous parlions du contrat d'avenir 2004 du gouvernement wallon, de notre «sentiment atroce de mépris et d'incompréhension» à propos du volet «pauvreté de ce plan».

Nous évoquons également la possibilité de donner son avis sur ce plan.

Plusieurs associations, dont LST, ont constitué une «plate forme» de réaction. D'autres associations et personnes l'ont signées.

D'autres réactions ont eu lieu à propos de ce plan. Le gouvernement dit en avoir tenu compte. On peut en effet remarquer que certaines de nos remarques ont été intégrées et changent assez fondamentalement des bases de réflexion. D'autres remarques, tout aussi fondamentales à nos yeux, n'ont pas été retenues, traduisant la nécessité de continuer l'interpellation politique.

Au moment où vous lirez ces lignes, le «CAWA» aura été présenté officiellement le 22 février au théâtre de Namur.

Cela valait la peine de réagir et de se rassembler pour le faire. Il est nécessaire de rester vigilant.

Des Militants.

EDITORIAL

N°228

SOMMAIRE



L • S • T
LUTTES
SOLIDARITES
TRAVAIL

Rue Pépin, 64 • 5000 Namur
Tél. : 081 / 22 15 12
Cpte : 001-1237833-92

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR 1

Prix : 1 Euro
Mensuel n° 228
Février 2005

Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin 5000 Namur.

- **Andenne** **2/3**
 - **Aujourd'hui, je suis heureuse**
- **Ciney-Marche** **4**
 - **Diagnostic**
- **Namur** **5**
 - **Pauvre = criminel ?**
- **Nos droits** **6**
 - **La fin du contrat de bail**
- **La page des enfants** **7**
 - **Le garçon et le diable**
- **Ça se passe,**
Petites nouvelles **8**

D'ANDENNE

AUJOURD'HUI, JE SUIS SUPER

Premier emploi au bout de 5 ans

Bonjour, je suis la militante de LST qui avait écrit un article (1) sur la difficulté de trouver un emploi.

A la base, je suis puéricultrice et c'est une place d'assistante administrative que l'on m'a offerte. J'en suis très contente et je me plais énormément.

Naturellement, cela m'a fait un peu peur au début car c'était un travail où je n'avais aucune expérience et également une ville que je ne connaissais pas puisque je travaille à Bruxelles.

Au mois d'avril 2004, LST m'a contacté pour me dire qu'à Bruxelles on cherchait une personne de moins de 25 ans étant "plan rosetta" pour un contrat de 1 an à temps plein comme assistante administrative et sans expérience obligatoire dans le domaine. Il fallait juste avoir une connaissance minimum en informatique et un diplôme d'études supérieures secondaires. Heureusement pour moi, j'avais les deux.

Donc, j'ai pris mon courage à deux mains et j'ai téléphoné pour prendre mes renseignements. Ils m'ont dit que je rentrerais bien dans les conditions demandées mais que je n'étais pas la seule et qu'ils me téléphoneraient pour me tenir au courant.

Franchement, je n'y croyais pas trop. Je n'avais jamais eu de chance avant. Plus je voyais les jours avancer et plus je me disais que cela allait être comme d'habitude, qu'on ne me rappellerait pas et que je n'aurais pas de chance.

Et puis, vers la fin du mois d'avril, Marc a été contacté par la personne qui lui avait transmis l'information et lui a dit que j'avais la place. Mais moi, je n'étais pas encore au courant.

Dans la soirée, maman qui, elle, avait eu l'information, m'a téléphoné pour me dire que j'étais engagée. Je n'y croyais pas du tout. Il a fallu que plusieurs personnes me le confirment et



qu'on me dise que ce n'était pas une blague mais la réalité. J'étais super heureuse. Je pensais que cela ne m'arriverait jamais. Ensuite, j'ai eu confirmation par lettre en disant que je devais me présenter le 3 mai 2004 à Bruxelles.

MES CRAINTES.

Je n'avais jamais pris le train seule et je m'étais encore moins rendue à Bruxelles seule. Une semaine avant mon entrée en service, Marc m'a proposé de l'accompagner à Bruxelles pour que je repère les lieux, la gare et les chemins que je pouvais emprunter pour me rendre sur le lieu de travail. Cela m'a bien aidée.

Donc, le 3 mai, comme une grande, j'ai pris le train toute seule. J'avais le cœur qui battait à du 100 à l'heure car j'avais un peu peur de me retrouver dans une ville où je ne connaissais rien, ni personne.

Mais en allant la première fois à Bruxelles, j'avais pris quelques points de repère et grâce à cela je m'y suis retrouvée assez facilement dans la gare et pour le chemin à suivre. Je dois dire que j'étais assez fière de moi.

Je craignais de me rendre sur mon lieu de travail car je ne savais pas ce qui m'attendait, ni quelles étaient les personnes que j'allais rencontrer. Donc, pour la seconde fois, j'ai ravalé ma peur et j'ai foncé.

En arrivant, je me suis présentée à l'accueil où je suis tombée sur une personne super sympathique. J'ai dû attendre quelques instants dans le corridor, le temps qu'une personne du service du personnel vienne me chercher. D'ailleurs, je n'ai pas attendu trop longtemps. C'est une dame qui est venue me chercher et j'ai eu une très bonne impression car elle est arrivée avec un grand sourire et un grand bonjour, ce qui m'a en partie rassurée.

Quand je suis arrivée dans leur bureau, j'ai rencontré un monsieur faisant partie du service. Il a bien vu que je n'étais pas rassurée et il m'a mise à l'aise tout de suite. On a beaucoup discuté et je me suis sentie beaucoup mieux.

Mon entretien s'est déroulé dans de très bonnes conditions. Une fois l'entretien terminé, on nous a proposé (nous étions deux) de faire un tour du bâtiment et puis de nous montrer nos bureaux res-

D'ANDENNE

HEUREUSE, J'AI TROUVE DU TRAVAIL.

de chômage et de recherche active.

pectifs et en l'occurrence les personnes avec lesquelles nous allons travailler.

Je craignais également de rencontrer la personne avec laquelle j'allais travailler car j'avais peur de tomber sur une personne qui ne soit pas sympathique, qui ne pense qu'au travail et à rien d'autre. Je craignais aussi de tomber dans un bureau où il y aurait peut-être une certaine ambiance entre plusieurs collègues et de ne pas être acceptée par ma collègue ou par les autres filles du groupe.

Ma dernière peur fut le travail que j'allais effectuer. On m'avait dit qu'il fallait avoir un minimum d'expérience en informatique pour un travail d'encodage et qu'il faudrait faire de temps en temps des recherches sur certains sites correspondant au travail.

J'ai eu un monsieur avec moi pendant une semaine complète pour m'expliquer le travail, me montrer comment faire un dossier, comment l'encoder et comment faire mes recherches. Cet homme est très gentil et a bien pris tout son temps pour m'apprendre.

Cela m'est arrivé au début d'aller le trouver pour certaines choses que je n'avais pas comprises ou pour lesquelles je ne savais pas comment faire et il a toujours été là pour répondre à toutes mes questions sans jamais rouspéter. Pour cela, je l'en remercie beaucoup et d'ailleurs il le sait.

MES JOIES

Prendre le train toute seule ne me fait plus peur car j'ai bien pris tous mes repères. J'ai même osé prendre différents chemins dans la gare pour voir où ils menaient et je dois dire que cela m'a permis de découvrir certains raccourcis qui sont bien utiles de temps en temps. Pour ce qui est de la ville, je m'y suis aventurée un peu mais dans les alentours de mon travail et j'y ai également découvert des petits magasins rapides

ou de restauration qui peuvent servir de temps en temps. Il y a aussi le parc qui est à deux minutes de mon travail et où il fait très agréable d'y manger en été car c'est un parc magnifique, très bien entretenu et où personne ne vous embête. Moi, d'ailleurs, j'y ai souvent été manger l'été.

Je suis très contente des personnes que je côtoie sur mon lieu de travail parce que quand on m'a dit où j'allais travailler, j'avais peur de tomber sur des personnes très fières ou sans sympathie. Mais j'ai vite découvert que certaines de ces personnes étaient très simples et très gentilles.

Pour vous donner quelques exemples, nous avons un réviseur qui nous fait la bise et qui parle de tout et de rien avec nous et même, Monsieur le Greffier, s'arrête quand il nous croise dans le corridor et parle très librement avec nous.

J'aurais plutôt pensé le contraire de ces personnes puisque ce sont des personnes gradées. A l'inverse, certaines personnes qui ont le même grade que vous, ne vous regardent pas ou se croient beaucoup plus que ce qu'elles sont. Mais dans l'ensemble, tout va très très bien avec ceux de ma direction.

Avec ma collègue, cela se passe à merveille. Je suis tombée dans un bureau avec une seule personne et heureusement je suis avec une femme qui est plus que gentille. Elle m'a très bien accueillie quand je suis arrivée dans son bureau.

On a fait tout de suite les présentations et on a tout de suite sympathisé. D'ailleurs, on est tout le temps ensemble, on se raconte beaucoup de choses. Je ne veux pas la quitter et elle voudrait bien que je ne parte pas.

A partir de ma deuxième semaine de travail, elle m'a présenté les 4 filles avec lesquelles elle est tout le temps.

C'est vrai que j'avais un peu peur de savoir si elles allaient m'accepter ou pas. Et bien, j'ai eu ma réponse tout de suite. Ce sont 4 filles super gentilles. Le matin, elles viennent dans le bureau prendre leur café avec nous, nous mangeons de temps en temps ensemble et nous nous amusons surtout beaucoup. Ce sont des filles super simples et qui ne se prennent pas la tête pour un rien.

Au niveau du travail que je dois effectuer tout se passe très bien. C'est vrai qu'au début, j'ai eu quelques difficultés avec certains dossiers que je ne comprenais pas mais au bout de 15 jours je me débrouillais déjà très bien seule, à part pour quelques cas qui ont été vite résolus.

En fait, je fais des calculs toute la journée, j'encode les dossiers dans l'ordinateur et je fais également des recherches sur un site bien spécifique à mon travail.

Depuis le mois de septembre, il y a eu une restructuration (c'est-à-dire que certaines personnes ont pu demander à changer de direction ou de travail). Heureusement, je suis restée à ma place et dans le même bureau. Depuis ce changement, j'ai plus de tâches à accomplir et cela me plaît. J'ai découvert encore plus de choses et mon travail est plus étendu, j'ai donc plus de responsabilités. Une chose dont je suis fière, c'est que j'ai déjà été félicitée plusieurs fois par mon réviseur pour le travail que j'effectue.

A suivre dans le prochain numéro.

(1) La Main Dans La Main n° 217 janvier 2004, page 2.

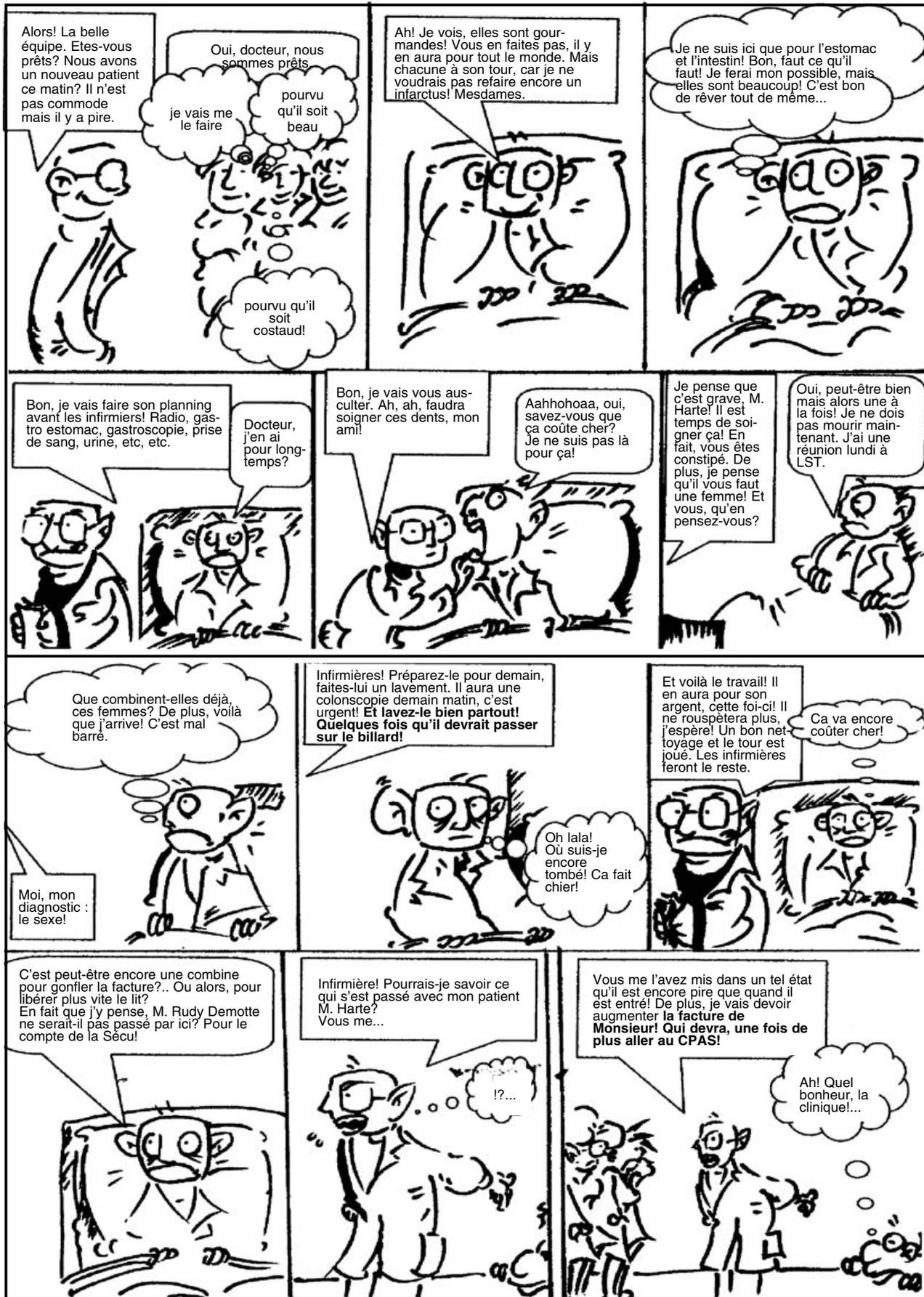
Une militante



L.S.T

DE CINEY-MARCHE

DIAGNOSTIC



par Albert Harle
Merci à Alexandra.

NAMUR

PAUVRE = CRIMINEL ?

Il est temps que nous arrêtions d'accepter ce que d'autres décident pour nous.

Ce titre est peut-être difficile pour certains de nos lecteurs mais en ouvrant la boîte e-mail de l'ordinateur, quelle ne fut pas ma surprise en voyant un courriel sur la ville d'Anvers dont voici le titre :

ANVERS : ETRE PAUVRE, C'EST ETRE CRIMINEL.

On peut y lire ceci :

«Dans certaines rues de la ville d'Anvers, des employés appartenant à plusieurs services : services de la police des étrangers, des agents des stupéfiants, des mœurs, des agents de l'ONEm, du CPAS exigeront de contrôler la situation des familles rencontrées comme contrôler les papiers d'identité, si les personnes recherchent bien un emploi et d'en montrer les preuves quelle que soit leur statut sur notre territoire. Cela concerne les chômeurs, les minimexés, les étrangers, les pensionnés et les sans-papiers.»

On peut lire aussi que si on refuse l'accès de son domicile à ces agents, ils reviendront avec un mandat de perquisition.

Si un magistrat accepte de délivrer un mandat de perquisition dans une situation de refus de visite domiciliaire, cela sera la porte ouverte à tous les abus et l'on sait ce qui s'est passé dans les années 1930/45. Cela se profile tout doucement.

MAIS OU VA-T-ON ?

On ne peut que se révolter contre ces pratiques odieuses. Quand je pense que l'Europe vient de commémorer la libération des camps de la mort.

Je suis révoltée car ce qui se passe à Anvers pourrait se poursuivre ailleurs. Nous devons être solidaires avec les personnes qui subiront la loi de l'extrême droite soutenus par des partis soi-disant démocrates.

J'entends autour de moi que des personnes ont voté pour l'extrême droite. Même des étrangers d'origine africaine, maghrébine et autres... Même si c'est pour envoyer un message aux partis démocrates.

Cela me révolte. Que savent-ils, ces gens, du risque que l'on prend de donner le pouvoir à ces partis politiques.



Mais je me dis que ce que nos familles ont vécu pendant les deux guerres n'a servi à rien puisqu'on permet à des partis politiques de refaire la même chose qu'un certain Adolphe Hitler pour ne citer que celui-là. Toutes les dictatures commencent par la délation envers une population sous-prolétaire.

Qui peut se permettre de dire qu'il a le droit de vie ou de mort sur des êtres humains ?

J'en ai assez d'entendre et de lire que les plus pauvres sont des bons à rien, qu'ils profitent de la sécurité sociale, des allocations de chômage ou du revenu d'intégration.

Marre qu'ils nous prennent pour des déchets qui encombrant leurs décisions, qu'il faut gérer, stocker, ou réutiliser. Vraiment comme des déchets. Marre que les politiques ne pensent qu'à leur portefeuille et leur bien-être. Et tant pis si les autres doivent crever.

Si des personnes vivent chez nous avec des petits moyens financiers, ce n'est certainement pas par plaisir ! Si elles en avaient les moyens, elles iraient ailleurs.

S'il y avait plus d'égalité entre le nord et le sud, l'immigration ne serait pas aussi forte. Si les petites gens doivent vivre dans des logements insalubres, c'est parce que cela sert les propriétaires et le marché de l'immobilier donc les gens plus riches.

Lorsque l'on dit que nous voudrions que les plus pauvres soient moins pauvres et que le riche soit moins riche, nous savons que c'est une utopie mais qui n'y pense pas ! Ce serait le rêve ! Et au coin de notre rue, et au niveau mondial!

Il est temps que nous arrêtions d'accepter ce que les autres décident pour les plus pauvres et de faire entendre notre parole.

Lors de nos rencontres, aux caves, à la permanence, à la réunion du mercredi, nous en avons parlé. Chacun de nous a pu dire son angoisse pour l'avenir de notre pays et la nécessité de trouver les moyens de soutenir la population discriminée.

Une militante.

NOS DROITS

LA FIN DU CONTRAT DE BAIL

Un locataire peut-il quitter définitivement son logement quand il veut et comme il veut ?

On peut mettre fin au bail en envoyant à l'autre un préavis (ou renom).

Il y a plusieurs possibilités de mettre fin au bail par préavis, qui varient selon la durée du contrat.

LA FIN DU BAIL DE 9 ANS

Pour mettre fin au bail avant la fin des 9 ans, le propriétaire peut donner un préavis au locataire dans trois cas.

1) Pour occuper lui-même le logement

Si le propriétaire veut récupérer le logement pour l'occuper lui-même ou le faire occuper par un membre de sa famille, il peut envoyer au locataire le renom avant la fin des 9 ans du bail.

Ce renom doit répondre aux conditions suivantes :

- Il peut être envoyé n'importe quand, donc pas seulement à la fin de la 3ème ou de la 6ème année du bail, mais il ne prendra cours que le premier jour du mois qui suit son envoi,

- Il doit être envoyé par écrit,

- Il doit être envoyé 6 mois à l'avance. Cela veut dire que le bail ne prendra fin que 6 mois plus tard.

- Il doit préciser l'identité de la personne qui occupera le logement.

Par exemple, un renom envoyé le 22 janvier 2005, prendra cours le 1er février pour se terminer le 31 juillet 2005 : le bail se terminera à cette date.

Le propriétaire peut décider d'occuper lui-même le logement, ou de le faire occuper par ses enfants ou petits-enfants, par ses parents ou grands-parents, ses frères et sœurs, ses oncles et tantes, ses neveux et nièces. Ou encore par son conjoint ou les enfants, petits-enfants, parents, grands-parents, frères et sœurs, oncles et tantes, neveux et nièces de ce conjoint.

Bref, par beaucoup de monde !

Le propriétaire doit indiquer dans le renom l'identité de la personne qui occupera le logement et son lien de parenté avec lui. La loi autorise même le locataire à exiger la preuve du lien de parenté. Si le propriétaire ne le fait pas dans les deux

mois, le locataire peut demander au juge d'annuler le renom.

Après la fin du bail, la personne identifiée dans le renom doit occuper le logement dans l'année qui suit le départ du locataire. Cette personne doit y résider au moins deux ans complets.

Si le propriétaire ne respecte pas toutes ces conditions, le locataire a droit à une indemnité équivalente à 18 mois de loyer. Il doit la réclamer devant le juge de paix. Le propriétaire pourra cependant l'éviter en expliquant les raisons pour lesquelles toutes ces conditions n'ont pas pu être remplies.

Il est évidemment difficile pour un locataire qui a quitté définitivement le logement, de savoir qui l'occupe réellement, si cette personne a bien un lien de famille avec le propriétaire, et si elle occupe bien le logement durant un minimum 2 ans.

A suivre

Philippe Versailles

un bon conseil

Lire attentivement son contrat de bail si nécessaire avec l'aide de quelqu'un

QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE, LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE.

AGENDA DES PROCHAINES REUNIONS CAVES

A NAMUR

Le mardi :
22 février 2005 à 20h00
8 mars à 20h00
22 mars à 20h00

A CINEY-MARCHE

Le lundi :
21 février 2005 à 20h30
7 mars à 20h30
21 mars à 20h30

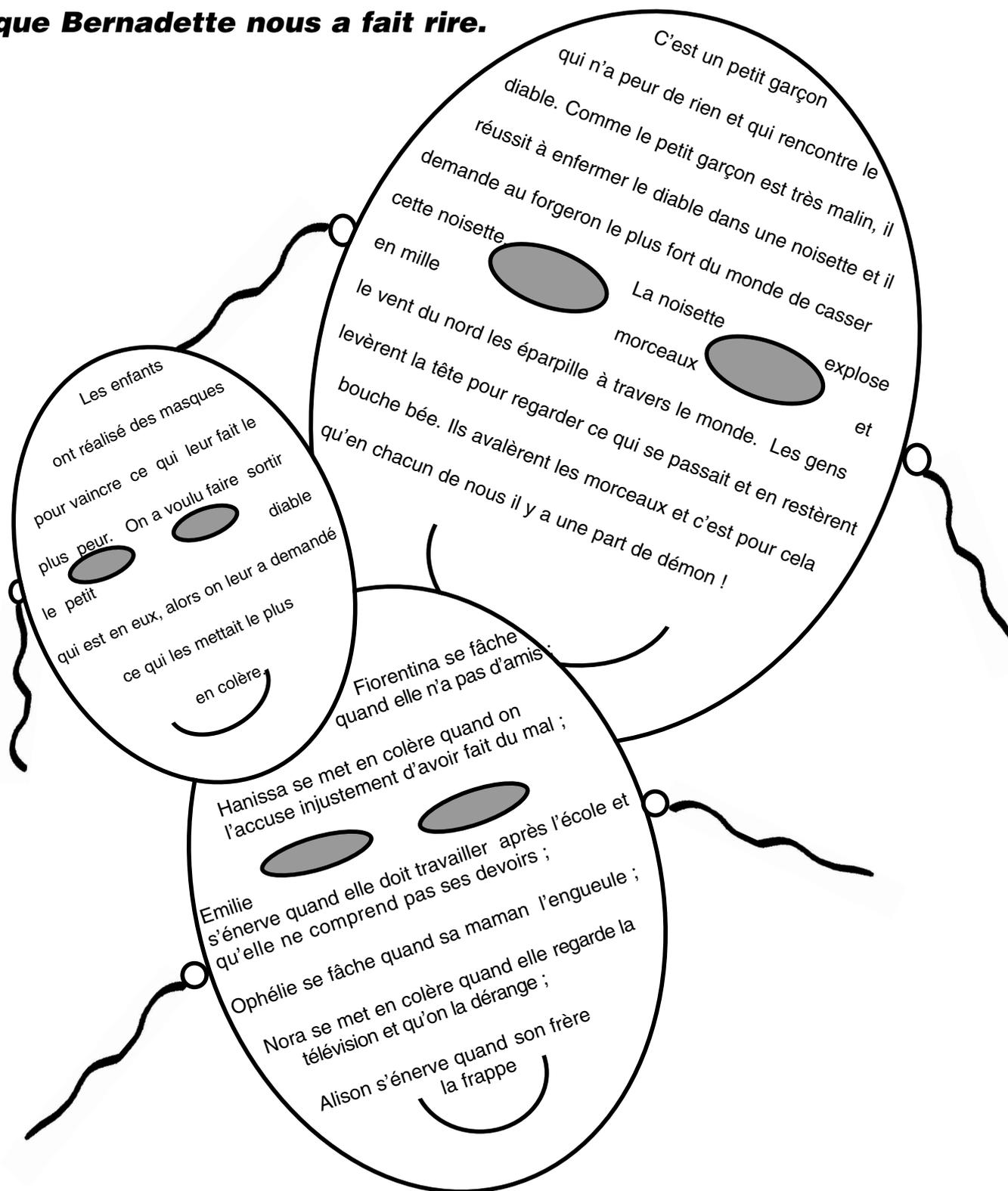
A ANDENNE

Le mardi :
1^{er} mars 2005 à 20h00
15 mars à 20h00
29 mars : pas de réunion

DES ENFANTS DE NAMUR...

LE GARÇON ET LE DIABLE

Ce mois-ci, c'est avec un conte norvégien que Bernadette nous a fait rire.



Ça se passe ...

A Ciney-Marche

EXPO A MARCHÉ

Ces deux dernières années, vous avez pu voir l'exposition «oser le rassemblement», à Namur, Andenne, Ciney, Waremme et Liège.

Vous êtes nombreux à nous avoir dit l'importance d'une telle exposition et regretter n'avoir pas eu assez de

temps pour entrer en contact avec l'ensemble du contenu qui est très dense.

Une nouvelle occasion va vous être donnée. Rendez-vous à la Maison de la Culture de Marche du 9 au 29 avril 2005. Vous aurez plus d'informations dans notre prochaine édition.



A Namur

LE GRAND FEU

On brûlera bientôt le bonhomme-hiver dans le quartier des Balances à Namur. Ce sera le 12 mars, dans l'après-midi. Cette année encore,

nous allons rejeter en bloc toutes ces choses qui nous font froid... dans le dos et réhabiliter le monde avec les couleurs de la vie.

Petites nouvelles

Namur

NAISSANCE

Ce 30 décembre 2004, une petite Camille est née chez Dorothée et Cédric. C'est la première petite fille de Thérèse et Jean-Marie Ledieu.

Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur entourée des siens.

DECES

Madame Elissabeth Copette, une amie de Jean-Claude Genard, est décédée en ce mois de décembre 2004.

Nous nous associons à la famille et aux amis dans ces moments difficiles.

"LA MAIN DANS LA MAIN" le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne :
l'équipe d'Actualités Andennaises,
de Ciney-Marche :
Albert, Benjamin, Fabien
de Namur :
Andrée, Cécile, Philippe et
l'équipe de rédaction et d'envoi.

Abonnement :

Abonnement de soutien
fixé à 14,85 Euros/an
Cpte : 001-1237833-92
Luttes-Solidarités-Travail
64, rue Pépin
5000 NAMUR
Tous dons de plus de 30,00 Euros sont
déductibles des impôts via
le compte suivant pour les deux projets :

Cpte : 250-0083038-91
Veuillez alors les adresser à:
CARITAS SECOURS francophone délégation
de NAMUR -LUXEMBOURG
Pour **NAMUR** :
mention : projet n° 05/65 (LST)
Pour **ANDENNE** :
mention : projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne :
L.S.T. Andenne asbl
Luttes-Solidarités-Travail Andenne
Rue d'Horseilles, 26 - 5300 ANDENNE
Tél. : 085/84.48.22
andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :
L.S.T. Ciney-Marche asbl
Rue de Monin, 96 - 5362 ACHET
Tél. : 083/61.10.85
ciney-marche@mouvement-LST.org

A Namur :
L.S.T. asbl
Luttes-Solidarités-Travail
Rue Pépin, 64 - 5000 NAMUR
Tél. : 081/22.15.12
namur@mouvement-LST.org

A Tubize :
Claire et Jean-François Funck
Rue du Centre, 19 - 1460 VIRGINAL
Tél. : 067/64.89.65
tubize@mouvement-LST.org

adresse du site LST
www.mouvement-lst.org

Chers lecteurs
N'hésitez pas à nous contacter...
Nous attendons vos articles,
vos remarques,
un petit coup de fil...

Impression :
IMPRIBEAU Ste Ode • 061/68.88.35

Avec le soutien
de la Communauté Française (Ministère de
la Culture et des Affaires Sociales)
et de la Région Wallonne (direction générale
de l'économie et de l'emploi).

Bonne lecture !